

académie  
Nancy-Metz



direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Meuse



**L'Inspecteur d'académie**

Directeur académique des services  
de l'éducation nationale de la Meuse

à

**Mesdames, messieurs les enseignants du  
premier degré de la Meuse**

s/c de mesdames et messieurs les inspecteurs  
de l'éducation nationale chargés de circonscription  
du premier degré

Bar-le-Duc, le 21 janvier 2020

**Objet : Mutation des instituteurs et professeurs des écoles par exeat et ineat pour la rentrée scolaire 2020.**

Conformément à la note de service n° 2019-163 parue au BO spécial n° 10 du 14 novembre 2019, je vous informe qu'un mouvement complémentaire par exeat et ineat directs non compensés au titre de l'année scolaire 2020-2021 est organisé.

**La réception des demandes, dans mes services, par la voie hiérarchique  
doit intervenir au plus tard le 30 avril 2020 - délai de rigueur -**

Les dossiers devront comporter **obligatoirement** les pièces suivantes :

- une demande d'exeat adressée à monsieur l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale de la Meuse ;
- une demande d'ineat adressée à l'inspecteur d'académie du département d'accueil, sous couvert de monsieur l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale de la Meuse.

\* Les deux demandes, dûment signées et accompagnées des pièces justificatives, doivent être adressées par la voie hiérarchie.

Les pièces à ajouter pour les demandes établies au titre :

- > du rapprochement de conjoint ;
- > de l'autorité parentale conjointe ;
- > de la situation de parent isolé
- > du handicap ou d'une situation médicale, familiale ou sociale d'une extrême gravité (de l'enseignant, de son conjoint ou d'un enfant) ;

figurent dans la note de service n° 2019-163 parue au BO spécial n° 10 du 14 novembre 2019.

[https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=146574](https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=146574)

**Thierry DICKELÉ**

Division des Personnels  
Enseignants

Cheffe de division  
Françoise GUERIN

Dossier suivi par Mélanie PIAT

Références Gestion collective

Téléphone  
03.29.76.69.80

Mail

[dsden55-dpe@ac-nancy-metz.fr](mailto:dsden55-dpe@ac-nancy-metz.fr)

24 avenue du 94<sup>ème</sup> R.I.  
BP 20564  
55013 BAR-LE-DUC

Téléphone du standard  
03 29 76 63 63